



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 juin 2020
Français
Original : anglais et français

Lettre datée du 29 juin 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés de la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Deborah Lyons; de la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Ghada Fathi Waly ; et de la, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, Shaharзад Akbar, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Belgique, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur « La situation en Afghanistan », tenue le jeudi 25 juin 2020.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) Nicolas **de Rivière**



Annexe I

Déclaration de M^{me} Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

Je suis ravie de m'adresser au Conseil aujourd'hui depuis Kaboul. C'est un véritable honneur de servir en tant que Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. J'ai pris mes fonctions à un moment important – certains disent même historique – en Afghanistan.

Au cours de mes premiers mois, j'ai pris contact avec un grand nombre d'interlocuteurs de tous les horizons politiques et de la société civile. Ils ont tous émis un message clair : l'Afghanistan a maintenant une occasion singulière de prendre le tournant d'un avenir plus stable et plus radieux après quatre décennies de guerre. Beaucoup sont prêts à les aider. Pourtant, comme nous le savons tous, ce moment d'espoir naissant intervient dans le contexte d'une pandémie mondiale sans précédent qui menace de réduire à néant nombre des gains socioéconomiques obtenus de haute lutte.

L'Afghanistan a fait d'immenses progrès ces dernières années. Je suis profondément impressionnée par la force et le courage dont fait preuve la jeunesse de ce pays. J'ai rencontré nombre de jeunes admirables au cours des trois années où j'ai été Ambassadrice du Canada, et je suis ravie de renouer avec plusieurs d'entre eux dans leurs nouvelles fonctions de dirigeants du Gouvernement et de la société civile. Nous aurons le privilège d'entendre deux d'entre eux aujourd'hui : l'Ambassadrice Raz, qui s'est déjà fait un nom à New York, et M^{me} Akbar, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, avec laquelle j'ai eu récemment l'honneur de diriger une table ronde sur la participation des femmes aux efforts de paix. L'Ambassadrice Raz et la Présidente Akbar font toutes deux partie de cette nouvelle génération qui s'est engagée à créer un pays pacifique et autonome, respectueux des droits de l'homme pour tous. Inspirée par ce que je vois, je suis encore plus déterminée à utiliser ma voix et mon entité pour défendre leur cause, promouvoir les droits de l'homme et les droits des femmes et placer ces droits au cœur de notre action en Afghanistan.

La liberté et le dynamisme des médias afghans constituent un autre progrès important et particulièrement tangible de ces dernières années. L'Afghanistan est considéré comme l'un des pays les plus dangereux pour les journalistes. Pourtant, ils poursuivent leur travail essentiel qui est de demander des comptes à ceux qui détiennent le pouvoir. Eux aussi une source d'inspiration.

L'Afghanistan a également réalisé des progrès notables dans l'amélioration des conditions de vie de nombre de ses citoyens au cours des deux dernières décennies. La mortalité maternelle a été réduite de 66 % sur une période de 15 ans, et la mortalité infantile a diminué de moitié. L'expansion de la couverture des établissements de santé publique a presque doublé au cours de cette même période. Des progrès ont été accomplis, nul ne peut le contester.

Cependant, je suis aussi pleinement consciente du fait que ces progrès ont été difficiles à réaliser et restent fragiles. Trop d'Afghans doivent encore lutter quotidiennement pour survivre. Et s'agissant des victimes civiles, l'Afghanistan reste l'un des conflits les plus meurtriers au monde. L'accord entre les États-Unis et les Taliban et la réduction de la violence qui s'est ensuivi n'ont permis qu'un bref répit dans le carnage que l'on ne connaît que trop bien. Les attaques délibérées perpétrées récemment contre des établissements de soins de santé ont été particulièrement

choquantes, à un moment où toutes les personnes et toutes les ressources doivent être concentrées sur la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). L'attaque lancée le 12 mai contre une maternité située dans l'ouest de Kaboul a été singulièrement révoltante et a établi un nouveau record de bassesse, en tant qu'elle a littéralement tué de nouvelles vies dans le ventre des femmes enceintes. Les responsables doivent être trouvés et amenés à répondre de leurs actes.

Je suis également profondément préoccupée par la menace que l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan continue de faire peser sur les civils. Le récent attentat-suicide commis dans la province de Nangarhar au cours d'une cérémonie funéraire, qui a fait au moins 29 morts parmi les civils et de nombreux autres blessés, en est une nouvelle preuve.

Le conflit en Afghanistan reste également celui qui, dans le monde, fait le plus de victimes parmi les enfants. Rien que l'année dernière, 874 enfants ont perdu la vie à cause du conflit, et beaucoup d'autres ont été blessés. J'ai le regret de dire que le nombre d'enfants non scolarisés n'a pas diminué, mais a, au contraire, augmenté au cours des huit dernières années. Si jamais il y avait un appel à la prière pour la paix, il ferait sûrement écho aux voix de ces enfants.

Comme tant d'autres pays, l'Afghanistan continue d'être en proie à la corruption, qui ronge la confiance de la population et de la communauté des donateurs et alimente le conflit en cours. Malgré les progrès réalisés au cours des années précédentes en matière de réformes sur ce front, on a constaté un ralentissement l'année dernière, les réformes institutionnelles clefs étant négligées, notamment la création d'une commission indépendante de lutte contre la corruption ô combien importante. L'apparente impunité de personnalités politiques ayant leurs entrées dans les milieux influents reste un problème majeur. Il est donc essentiel de réaliser des progrès supplémentaires dans la lutte contre la corruption à l'approche de la conférence des donateurs pour 2020 sur l'Afghanistan.

Plus que jamais, les défis croissants auxquels le pays est confronté, y compris les crises sanitaires et humanitaires de la COVID-19, exigent des dirigeants déterminés et unis. Dans ce contexte, je me félicite de l'accord politique conclu entre le Président Ghani et M. Abdullah, qui montre leur ferme volonté de placer le pays au premier plan. Dans cet esprit de coopération, la formation d'un cabinet représentatif et la mise en place de structures de paix inclusives devraient être annoncées dans les prochains jours.

Malgré ces multiples défis, le moment est venu d'apporter un soutien continu et concerté à l'Afghanistan. À mi-chemin de la Décennie de la transformation de l'Afghanistan, nous entrons dans ce qui pourrait être la phase la plus transformatrice, les deux parties aux pourparlers de paix s'orientant vers un nouveau règlement politique durable qui doit s'appuyer sur les acquis du passé et jeter les bases d'un avenir plus prospère.

J'ai bon espoir que les pourparlers entre la République islamique d'Afghanistan et les équipes de négociation des Taliban commenceront effectivement dans les prochaines semaines à Doha, au cours du mois de juillet. Alors que les deux parties s'engagent dans ce qui sera probablement une série de pourparlers longue et complexe, je les ai encouragées à faire preuve de la souplesse et de la clairvoyance nécessaires, à démontrer leur attachement à la paix et, surtout, à avoir suffisamment de compassion pour leur peuple afin de faire aboutir ces négociations.

L'annonce officielle d'un cessez-le-feu de trois jours pour l'Eïd al-Fitr par les Taliban et le Gouvernement a entraîné à une réduction bienvenue et bien nécessaire de la violence, ce qui, comme le Conseil le sait, est essentiel pour assurer un environnement propice aux pourparlers de paix et pour ouvrir la voie à un éventuel

cessez-le-feu permanent. Mais l'escalade récente de la violence menace ce processus. Il incombe donc, à ce stade, à tous les pays qui soutiennent la paix d'user de leur influence et d'appeler à une réduction de la violence.

Sur une note plus positive, je tiens à souligner l'engagement dont les deux parties ont fait preuve dans le cadre de la récente et difficile question de la libération des prisonniers. Il s'agit d'une mesure de confiance importante qui a créé une dynamique propice à la tenue de négociations. En ce moment même, nous en sommes aux dernières étapes, et il est intéressant de noter que les deux parties ont convenu que les pourparlers pourraient commencer dans la semaine suivant la fin de la libération des prisonniers. Toutefois, cela doit aller de pair avec une réduction de la violence.

Je tiens à saluer les Gouvernements des États-Unis, du Qatar et d'un certain nombre d'autres partenaires régionaux pour les efforts qu'ils ont déployés afin d'amener les parties à ce stade. Nous attendons tous avec impatience le début officiel des négociations. Les Nations Unies sont prêtes à soutenir ces pourparlers directs, si nécessaire, et j'ai discuté avec les deux parties pour identifier leurs futurs besoins et y répondre. Nous travaillons maintenant en étroite collaboration avec un certain nombre de pays pour mettre en place un réseau de soutien aux pourparlers et aux parties, selon les besoins.

Comme nous le savons, la meilleure chance de parvenir à un règlement durable repose sur un large consensus reflétant les aspirations et les préoccupations de tous les citoyens. Nous comprenons que les deux parties ont maintenant tendu la main à diverses circonscriptions pour connaître leurs points de vue sur la paix. Il est en effet crucial de développer des structures inclusives pour les pourparlers de paix qui permettent la participation significative des femmes, des jeunes, des minorités et des victimes de guerre. Il est important que les droits des victimes soient abordés lors des négociations et que des stratégies de réconciliation soient envisagées.

Je voudrais souligner un autre indicateur encourageant pour la paix. Je constate et j'entends une forte détermination des pays de la région à soutenir l'Afghanistan dans sa quête d'un règlement pacifique. L'engagement actif de la région et son soutien au processus de paix seront essentiels. Tant le peuple afghan que la région dans son ensemble ont beaucoup à gagner de la paix et de la stabilité. J'ai déjà tenu une série d'engagements avec des partenaires de la région et d'ailleurs, et je suis convaincue qu'ensemble nous favoriserons une atmosphère constructive pour faire avancer le processus de paix. L'aide de la région est également disponible pour faire progresser une coopération et une connectivité économiques et commerciales fortes, alors que l'Afghanistan entre dans une nouvelle période de stabilisation et vers une plus grande autonomie.

Alors que la paix se matérialise à l'horizon, la COVID-19 jette une ombre énorme sur la vie quotidienne des Afghans. Sous la direction du Gouvernement afghan, l'ONU finance une réponse coordonnée pour lutter contre cette épidémie. Cela comprend la mise en place d'un réseau de laboratoires dans tout le pays et la fourniture d'équipements de protection individuelle au Ministère de la santé publique pour les prestataires de soins de santé.

Malheureusement, comme dans la plupart des crises, les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée. Le confinement limite encore leur mobilité et augmente le risque de violence domestique. L'ONU et ses partenaires continuent à fournir des services de prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre et à financer les services de santé en matière de procréation.

Compte tenu de l'ampleur de la crise et de ses conséquences économiques désastreuses, le plan d'intervention humanitaire a été mis à jour pour intégrer les exigences de la COVID-19 pour 2020, reflétant ainsi le nombre accru de personnes

dans le besoin. Au total, les partenaires humanitaires ont besoin de 1,1 milliard de dollars pour fournir une aide humanitaire immédiate. J'apprécie les contributions déjà reçues et je compte sur la générosité continue de la communauté internationale pour nous permettre de poursuivre cette réponse essentielle en collaboration avec le Gouvernement afghan.

L'impact socio-économique de semaines de confinement, d'activités économiques réduites et de la perte des transferts de fonds sera profond et durable. L'Afghanistan est confronté à un défi de taille, celui de rechercher un soutien financier international continu en cette période d'incertitude financière sans précédent, y compris dans nombre des capitales des pays donateurs traditionnels. C'est pourquoi nous travaillons en partenariat étroit avec les Gouvernements afghan et finlandais pour préparer la prochaine conférence d'annonces de contributions et pour renforcer le soutien en vue de garantir des ressources durables pour l'avenir de l'Afghanistan. Cette conférence et les pourparlers de paix devraient se renforcer mutuellement. J'appelle toutes les parties prenantes à s'engager fermement dans la préparation de la conférence afin que nous puissions aider l'Afghanistan à faire fructifier les acquis du passé dans ce nouveau paysage de paix.

Toutefois, la pandémie mondiale pose également des défis uniques pour notre propre posture opérationnelle et a limité notre capacité à remplir pleinement notre mandat. Nous avons donc adopté une série de mesures pour préserver la santé et le bien-être de notre personnel tout en maintenant la mise en œuvre de programmes et d'activités essentiels dans tout le pays. Cela implique bien sûr de redoubler d'efforts dans les négociations de paix, d'intensifier les efforts pour soutenir le Gouvernement afghan dans sa réponse à la COVID-19 et de poursuivre nos activités de premier plan en matière de droits de l'homme. Néanmoins, les confinements nationaux et les perturbations aux voyages internationaux ont affecté nombre de nos collègues. Je suis très reconnaissante aux gouvernements qui ont facilité la rotation du personnel essentiel et qui nous ont récemment soutenus lors d'évacuations médicales. Pour dire les choses simplement, ils nous ont aidés à sauver des vies.

En conclusion, je répète que la COVID-19 n'est pas seulement une crise sanitaire, c'est une crise multidimensionnelle qui touche un pays déjà fragile. En travaillant ensemble, nous pouvons surmonter la COVID-19 et soutenir l'Afghanistan au début de son processus de paix naissant afin que son peuple puisse enfin parvenir à la paix durable qu'il mérite.

L'ONU continuera à travailler en partenariat avec le peuple afghan en cette période de défi sans précédent et d'espoir fragile. Je suis honorée de participer aux efforts de soutien en cours dans les mois cruciaux à venir. Le peuple afghan attend du Conseil qu'il lui fournisse des orientations et un soutien et assure son unité tandis qu'il trace la voie à suivre sur son long chemin vers la paix.

Annexe II

Déclaration de M^{me} Ghada Fathi Waly, Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime [Original : anglais et français]

C'est en effet un honneur de me joindre au Conseil aujourd'hui, et je remercie la présidence française pour cette occasion de faire un exposé au Conseil de sécurité. Je suis reconnaissante pour cette importante opportunité de partager avec le Conseil les activités de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) qui contribue à la stabilité dans notre pays partenaire, l'Afghanistan.

La maladie à coronavirus (COVID-19) a mis à nu la fragilité de nos systèmes et institutions partout dans le monde, en exposant de fortes disparités en matière de protection sociale. Pour l'Afghanistan, la pandémie – qui vient s'ajouter au conflit actuel, à la faim, aux sécheresses et aux inondations – est un fardeau trop lourd à porter. Les stupéfiants menacent d'aggraver encore ces défis.

Plus tôt aujourd'hui, ici à Vienne, j'ai publié le *Rapport mondial sur les drogues* 2020 de l'ONUDC. Les résultats donnent à réfléchir. L'Afghanistan est toujours le premier producteur mondial d'opium, et la production se maintient à des niveaux records. En dépit d'un important recul des cultures qui, à 163 000 hectares, ont perdu 38 % l'an dernier, la production est restée à peu près au même niveau qu'auparavant – 6 400 tonnes – en raison des rendements élevés de l'opium.

Jusqu'ici, tout porte à croire que la culture du pavot à opium et le trafic de drogue n'ont pas souffert de la COVID-19 ou des restrictions connexes en matière de voyage. Les pénuries de main-d'œuvre observées au début de la récolte dans les provinces de l'ouest et du sud ont été rapidement comblées lorsque des femmes vivant dans des ménages de cultivateurs de pavot ont été engagées pour lancer la récolte d'opium.

Les agriculteurs que la pauvreté a contraints à cultiver le pavot à opium ont vu leurs revenus déjà précaires continuer de décliner, tandis que la valeur de la production d'opium à la sortie de l'exploitation chutait de 33 % pour la deuxième année consécutive. Cette baisse d'un tiers fait suite à un recul similaire des prix de l'opium, qui ont atteint leur plus bas niveau depuis que la surveillance systématique a débuté, ce qui est attribuable à une offre abondante. L'économie illicite des opiacés devrait continuer d'alimenter l'instabilité et l'insurrection, ainsi que de financer les groupes terroristes.

La disponibilité des armes faisant l'objet d'un trafic, qui étaye le commerce de la drogue et le terrorisme dans le pays et la sous-région, aggrave considérablement la situation. En Afghanistan, un ménage sur trois a été affecté par la consommation de drogue et, selon les estimations, jusqu'à 850 000 femmes en usent. Dans le même temps, les interventions de prévention de l'usage de drogue fondées sur des données probantes sont peu disponibles. Le pays compte 107 centres de traitement de la toxicomanie, dont neuf pour les femmes et les enfants, et les capacités en matière de programmes de consultation externe et de maraude, ou d'appui à une rémission de plus long terme, sont limitées. En raison d'un financement insuffisant et de la conclusion d'un projet de l'ONUDC, cinq des neuf centres de traitement pour femmes et enfants, situés dans cinq provinces, ont été contraints de fermer cette année. C'est extrêmement préoccupant, d'autant que les stimulants de type amphétamine sont désormais un problème sérieux.

Si l'opium et les opioïdes sont toujours les substances les plus fréquemment utilisées, la consommation de méthamphétamine est désormais signalée dans presque toutes les provinces. On commence à constater une production de méthamphétamine à grande échelle en Afghanistan. Les saisies effectuées à l'intérieur comme à l'extérieur du pays confirment elles aussi l'ampleur de cette nouvelle menace. Si, en 2008, seuls quatre grammes de méthamphétamine avaient été confisqués en Afghanistan, les saisies ont atteint 1,25 tonne au total en 2019.

Les défis que je viens d'exposer brièvement sont considérables, et trouver des solutions durables nécessitera la volonté politique de l'Afghanistan, une coopération avec ses voisins et l'appui de la communauté internationale. Je tiens à prendre acte des efforts déployés par les forces de l'ordre afghanes pour contenir la menace du trafic, y compris grâce aux équipes mobiles de détection et aux unités de contrôle des précurseurs mises en place avec l'appui de l'ONUDC. L'Office a également contribué à la création d'unités d'interception aéroportuaires, lesquelles ont apporté leur concours lors d'une opération de livraison surveillée qui a permis de saisir sept kilos d'héroïne. Une enquête de suivi en Inde a conduit à la saisie de 300 kilogrammes d'héroïne.

Des succès similaires ont été obtenus grâce aux unités de contrôle portuaire établies dans le cadre du Programme de contrôle des conteneurs de l'Organisation mondiale des douanes et de l'ONUDC, déployé à l'échelle mondiale. C'est bien la preuve qu'une petite saisie peut entraîner la réussite d'opérations plus vastes dès lors que les techniques d'enquête de pointe que promeut l'ONUDC peuvent être déployées. Pour l'avenir, la question reste de savoir comment multiplier ces réussites et faire en sorte qu'elles aient une incidence concrète.

Il en va de même pour les initiatives de développement alternatif de l'ONUDC, que nous menons dans 66 des 407 districts. Ces deux dernières années, nous avons contribué à créer plus de 18 000 nouveaux emplois, dont 7 600 pour les femmes, et près de 2 000 hectares de terres agricoles servent désormais à des cultures licites. Néanmoins, ces efforts pour créer des revenus licites durables se heurtent à de lourdes contraintes, car nombre des zones où se pratique la culture de l'opium échappent toujours à l'influence du Gouvernement.

La crise de la COVID-19 a intensifié de nombreux risques et vulnérabilités et pourrait stimuler encore davantage la culture illicite du pavot à opium si nous ne prenons pas des mesures urgentes. En tout premier lieu, nous devons veiller à ce que les politiques de lutte contre les stupéfiants soient inscrites dans des stratégies de développement et de sécurité plus larges, à ce que ces actions soient financées durablement par les donateurs et renforcées par la coopération régionale, et à ce qu'elles soient adaptées aux nouvelles menaces.

L'ONUDC est prêt à élargir les initiatives de développement alternatif dès que les conditions de sécurité et les ressources le permettront, et je voudrais mettre en avant la contribution que le développement alternatif est susceptible d'apporter en plaçant les femmes et les filles au cœur des efforts entrepris pour faire face à la COVID-19 et assurer un retour à la normale, ainsi que le demande le rapport du Secrétaire général (S/2020/549). Notre bureau est prêt à renforcer l'appui intégré que nous offrons à l'Afghanistan pour prévenir et combattre le trafic de drogues, ainsi que la criminalité organisée et la corruption qui y sont liées, notamment en s'attaquant aux armes à feu illicites, au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. J'appelle également la communauté internationale à accroître son soutien pour aider l'Afghanistan à fournir des services fondés sur des données probantes pour la prévention, le traitement et autres de la consommation de drogues et des maladies connexes, conformément aux engagements pris au niveau mondial.

La volonté politique et le soutien des donateurs en Afghanistan doivent aller de pair avec un investissement renouvelé dans la coopération régionale. L'ONUDC accompagne plusieurs initiatives et mécanismes régionaux et exhorte l'Afghanistan et ses voisins à en faire le meilleur usage possible pour renforcer l'action régionale. J'espère que nous pourrions compter sur le soutien des membres du Conseil de sécurité pour nous aider à redynamiser la coopération régionale.

Enfin, tandis que nous intensifions et pérennisons l'aide à l'Afghanistan pour remédier à la fois à l'offre et à la demande, notre action doit être adaptée pour faire face à la menace émergente des drogues de synthèse, qui représentent de nouveaux dangers pour le pays, la région et le monde en général. Je tiens à remercier le Président Ashraf Ghani de l'importance qu'il accorde à la lutte contre les stupéfiants pour l'avenir de l'Afghanistan, et je me félicite de sa décision de créer, et de lui-même présider, la Haute Commission chargée de la lutte contre les stupéfiants et les substances toxiques.

Notre approche nationale, régionale et interrégionale intégrée me permet de proposer le plein appui de l'ONUDC et j'exhorte les autorités à veiller à ce que les opérations de lutte contre les stupéfiants se poursuivent tout au long du processus de paix. De cette manière, elles contribueront à l'instauration d'une paix durable. L'UNODC se tient aux côtés du peuple afghan et je suis déterminé à œuvrer avec tous nos partenaires pour ouvrir de nouveaux canaux de coopération afin d'aider l'Afghanistan à se reconstruire en mieux.

Annexe III

Déclaration de M^{me} Shaharзад Akbar, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme

Je suis reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant le Conseil de sécurité. Je tiens à remercier la France, qui préside le Conseil ce mois, de m'avoir invitée à partager mes éclairages sur la situation des droits de la personne en Afghanistan et sur le processus de paix afghan.

La riposte opposée à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a eu une incidence sur les droits de la personne dans le monde entier. En Afghanistan, la pandémie a accentué la vulnérabilité de plusieurs segments de la population, notamment les pauvres et les personnes qui gagnent leur vie au jour le jour, les femmes et les enfants, les détenus, les personnes handicapées et les personnes âgées, et elle laisse craindre une augmentation de la pauvreté. Consciente de l'impact multidimensionnel de la COVID-19 sur les droits de la personne, la Commission afghane indépendante des droits de l'homme a adopté des mesures pour nous permettre de continuer de surveiller et suivre les violations des droits fondamentaux des femmes, de plaider pour l'accès des enfants à la vaccination et à l'éducation, de surveiller le respect du droit des détenus à la santé et à la sécurité, de promouvoir la transparence, l'accès à l'information, le droit de manifester sans être entravé par la police, et de participer activement aux comités provinciaux de lutte contre la COVID-19 dans différentes régions d'Afghanistan, en vue d'informer les autorités locales des aspects des mesures d'intervention qui ont une incidence sur les droits de la personne.

Alors que l'Afghanistan est confronté au défi de la lutte contre la pandémie, le conflit fait rage, en dépit des appels répétés à un cessez-le-feu global, faisant payer un énorme tribut à la population, avec un nombre alarmant de victimes civiles et une tendance inquiétante aux assassinats ciblés. Voilà plus de 40 ans que, sous une forme ou sous une autre, le conflit fait rage.

Au jour d'aujourd'hui, des Afghans continuent de mourir ou d'être grièvement blessés du fait de divers types de violence, notamment les attentats suicides, les frappes aériennes et les raids nocturnes. Les civils sont victimes de la violence lorsqu'ils prient dans les mosquées et les temples sikhs, lorsqu'ils sont au travail, dans les fermes, les usines ou dans un bureau, lorsqu'ils se déplacent pour rendre visite à des parents ou aller au travail, ou lorsqu'ils étudient dans des écoles primaires ou secondaires dans l'espoir d'un avenir meilleur. Des hommes armés s'en sont même pris à des mères qui étaient en train d'accoucher.

Je veux attirer l'attention sur le niveau extraordinaire de violence auquel les civils sont confrontés et sur la terrible ampleur des dommages qu'ils continuent de subir. Le processus de paix doit commencer par reconnaître le degré de préjudice et de souffrance subi par les civils, et nous devons tous œuvrer à l'instauration d'un cessez-le-feu global le plus rapidement possible.

Consciente de l'impact dévastateur du conflit sur les droits de la personne, la Commission afghane indépendante des droits de l'homme a appelé à un cessez-le-feu global, lancé la campagne « Baissez les armes » et accueilli favorablement les mesures visant à permettre des négociations entre Afghans. En tant qu'entité impartiale et indépendante mandatée pour protéger les droits de tous les Afghans, la Commission veut jouer un rôle clair dans le processus de paix afin que nous puissions apporter notre contribution d'expert aux discussions sur les droits de l'homme au service des deux parties à la négociation, à savoir la République d'Afghanistan et les Taliban, et surveiller le respect des droits de l'homme aux différents stades du processus.

Le travail de la Commission et son plaidoyer en faveur du processus de paix visent à contribuer à un processus inclusif, à un résultat durable et à des mécanismes de préservation et d'expansion des droits de la personne. La Commission, la société civile afghane au sens large et l'opinion publique réclament la transparence, une justice centrée sur les victimes, l'application du principe de responsabilité et l'inclusion effective des femmes et des minorités dans le processus. Nous demandons également que des mesures spécifiques reconnaissant la voix et les droits des victimes soient approuvées par les deux parties.

À cette fin, la Commission a soulevé la question des droits des victimes et de la responsabilité dans le contexte des échanges de prisonniers. Elle est en contact permanent avec l'équipe de négociation de la République islamique d'Afghanistan et a tendu la main aux Taliban sur les questions de droits de l'homme et proposé quatre mécanismes concrets pour permettre une plus large participation du public au processus de paix. Les mécanismes soumis à l'examen des deux équipes de négociation proposent notamment d'entendre les témoignages des victimes, d'instaurer une consultation permanente avec un groupe de référence constitué de représentants de la société civile et de militants des droits de l'homme, que les équipes de négociation soient disposées à examiner des propositions spécifiques et à entendre l'avis d'experts, et la mise en place d'une consultation et d'une campagne d'information nationales sur les droits de la personne et les questions relatives aux victimes. L'objectif de ces mécanismes est de mettre au premier plan la question de la justice centrée sur les victimes, que nous estimons essentielle pour parvenir à une paix durable en Afghanistan.

Voilà trop longtemps que les Afghans sont les victimes du conflit, et la guerre actuellement en cours bride le progrès et la prospérité du pays, ce qui entrave notre capacité d'être un membre pacifique et à part entière de la communauté mondiale. Comme beaucoup d'Afghans, enfant, j'ai connu la guerre et la migration, et aujourd'hui j'élève mon fils dans un pays déchiré par la guerre. Au cours des 19 dernières années, nous, les Afghans, nous avons progressé dans notre lutte pour obtenir les droits humains élémentaires indispensables pour mener une vie digne en tant que citoyens égaux qui peuvent demander des comptes à leur gouvernement. Il reste beaucoup à faire, et les progrès ont été inégaux. Mais la paix doit être l'occasion d'élargir l'accès aux droits humains et ne doit pas entraîner de retour en arrière.

Pour mettre fin au conflit en Afghanistan, il faut agir avec un sentiment d'urgence certes tout à fait nécessaire, mais il faut aussi reconnaître que seul un processus inclusif qui place les droits de la personne en son centre pourra conduire à une paix durable et empêcher un retour du conflit. Aucune concession sur les droits fondamentaux des Afghans n'apportera la paix. Pour parvenir à une paix durable, les Afghans auront besoin d'avoir les Nations Unies et la communauté mondiale des droits de l'homme solidement à leurs côtés afin de mettre un terme à la violence, de préserver les droits de la personne – en particulier ceux des femmes et des minorités – et de veiller à ce que la voix des victimes soit entendue et leurs demandes prises en compte.

Annexe IV

Déclaration de M^{me} Karen Van Vlierberge, Représentante permanente adjointe de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je souhaite moi aussi la bienvenue au Conseil à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M^{me} Lyons. Nous la félicitons pour sa prise de fonctions ; elle peut compter sur notre plein appui. Nous remercions également M^{me} Waly et M^{me} Akbar pour leurs exposés très éclairants.

Nous nous félicitons de l'accord politique conclu à Kaboul. Celui-ci doit ouvrir la voie, sans délai, à la formation d'un gouvernement à part entière et à des négociations entre Afghans. Les mesures de confiance, telles que la libération de prisonniers, sont des outils utiles pour instaurer la confiance entre les parties. Toutefois, le Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan n'est pas et n'a pas été partie à l'accord entre les États-Unis et les Taliban.

Idéalement, un cessez-le-feu permanent et complet devrait accompagner le début des négociations. Il devrait, à tout le moins, être le résultat de ces pourparlers. Je tiens à rappeler l'importance de la participation pleine et effective des femmes de divers horizons aux pourparlers de paix. La participation actuelle des femmes doit être renforcée et tout accord futur doit garantir les droits des femmes et des filles.

Bien que le cessez-le-feu de l'Eïd al-Fitr ait été le bienvenu, le bilan civil du conflit reste astronomique. Nous appelons toutes les parties à s'attaquer immédiatement à cette souffrance inacceptable. J'insiste sur l'importance du principe de responsabilité et sur la nécessité de traduire les auteurs en justice. Nous prenons note de l'ouverture d'une enquête par la Cour pénale internationale. En outre, la résolution 2513 (2020) stipule clairement que le début des négociations entre Afghans et la réduction de la violence par les Taliban sont des conditions à remplir pour tout examen de la Liste de sanctions établie en application de la résolution 1988 (2011).

Nous regrettons sincèrement la poursuite des attaques délibérées contre le personnel et les installations de santé, en particulier pendant la crise de la maladie à coronavirus, ainsi que le signale la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Ces attaques sont une violation du droit international humanitaire et constituent des crimes de guerre. Le 12 mai, il est devenu tragiquement évident qu'en Afghanistan, même les nouveau-nés ne sont pas épargnés par les horreurs de la guerre. Nous demandons au Gouvernement de mener une enquête approfondie sur l'attaque de la maternité de Kaboul et de demander des comptes aux auteurs de cette attaque. Malheureusement, Médecins Sans Frontières a dû suspendre ses activités dans ce pays par crainte de nouvelles violences.

Le conflit en Afghanistan est le plus meurtrier au monde pour les enfants, qui bénéficient pourtant d'une protection spéciale en vertu du droit international humanitaire. Nous sommes profondément préoccupés par l'ampleur et la gravité des violations des droits de l'enfant dans le pays et nous remercions toutes les délégations d'avoir adopté à l'unanimité les conclusions sur la question des enfants touchés par les conflits armés. Nous demandons instamment à toutes les parties de mettre en œuvre sans délai les recommandations du Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés.

La Belgique réaffirme son engagement indéfectible envers le peuple afghan. Nous contribuons par des canaux bilatéraux et multilatéraux à la mise en œuvre du Plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 (2000), au fonds d'affectation spéciale pour l'Armée nationale afghane et à la mission Resolute Support de l'OTAN. Je

tiens à souligner que, conformément aux conclusions du Conseil de l'Union européenne adoptées le mois dernier, le soutien futur sera fonction du degré d'engagement des autorités afghanes en faveur de la bonne gouvernance et des droits humains.

Une paix juste doit inclure tous les Afghans, y compris les femmes, les jeunes et les minorités.

Annexe V

Déclaration de M. José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité

Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, Deborah Lyons, ainsi que M^{me} Fathi Waly et M^{me} Akbar de leurs exposés.

La République dominicaine salue le travail qu'effectue la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), en particulier durant cette période difficile, et lui réitère son appui.

Le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan est dans une phase décisive. Nous félicitons les parties concernées des efforts qu'elles consacrent à la promotion du dialogue politique et du processus de paix, et nous accueillons avec satisfaction l'accord politique conclu entre les États-Unis et les Taliban. Comme le Conseil l'a exprimé à diverses occasions, l'Afghanistan n'a d'autre choix qu'une solution politique.

La République dominicaine appelle à une représentation inclusive de toutes les parties dans les négociations. Il est essentiel que les femmes participent directement et de manière effective aux pourparlers de paix à tous les niveaux de prise de décisions.

Nous restons profondément préoccupés par l'instabilité des conditions de sécurité, en particulier par le nombre de morts que l'on attribue aux Taliban dans la région méridionale du pays. En outre, nous condamnons toute attaque perpétrée contre des installations sanitaires. Les services médicaux ne doivent pas être entravés par le conflit. À cet égard, il est de la plus haute importance de réduire la violence et d'instaurer un cessez-le-feu afin de protéger la population civile, en particulier les femmes et les enfants. La République dominicaine réitère que les parties doivent respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et prendre des mesures immédiates pour prévenir les pertes civiles.

L'économie et le développement social continuent de poser problème. Le pays est confronté à des conditions économiques difficiles durant la pandémie. Si l'Afghanistan n'est pas doté de fondements solides, il ne pourra jouir d'une prospérité viable et durable. La résolution 2513 (2020) demande de promouvoir la coopération et la connectivité régionales.

L'Afghanistan porte le terrible fardeau d'être touché par le conflit le plus meurtrier pour les enfants. Et maintenant, en raison de la maladie à coronavirus (COVID-19), les femmes sont exposées au risque croissant d'une recrudescence de la violence fondée sur le genre. La situation humanitaire doit s'améliorer. Avant la COVID-19, 9,4 millions d'Afghans avaient besoin d'aide humanitaire. Nous appelons toutes les parties à exercer pleinement leur rôle pour garantir la fourniture d'une aide humanitaire, et d'autant plus maintenant durant la pandémie.

Avant de terminer, j'appelle la communauté internationale à rester engagée et à continuer d'appuyer l'Afghanistan, conformément à l'engagement de la Décennie de la transformation (2015-2024).

Enfin, nous reconnaissons le rôle important que joue la MANUA dans la promotion de la paix dans le pays en apportant des contributions remarquables dans des domaines tels que les droits de la personne, en particulier pour les femmes. Ces progrès doivent se poursuivre.

Annexe VI

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier M^{me} Deborah Lyons de son travail important et de l'exposé détaillé qu'elle a présenté au Conseil, et je lui souhaite beaucoup de succès durant les prochaines années dans son rôle difficile de Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je tiens également à remercier la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Ghada Fathi Waly, de sa présentation compétente et M^{me} Shaharзад Akbar d'avoir fourni une explication franche et réaliste de la situation en Afghanistan.

Je tiens à féliciter la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour son activité et son engagement dans des conditions difficiles pour venir en aide au Gouvernement et au peuple afghans dans plusieurs domaines, en particulier le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, la justice transitionnelle et l'inclusion de la société civile, ainsi que de la coordination, des conseils et de l'aide qu'elle fournit en vue de protéger les droits de l'homme durant la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19). L'Estonie appuie fermement ces efforts et est toujours disposée à envisager de nouveaux moyens par lesquels l'ONU, notamment le Conseil de sécurité, pourrait renforcer son appui aux initiatives de la MANUA.

Nous estimons que l'accord politique entre le Président Ghani et M. Abdullah représente une étape importante en vue de renforcer la république et de progresser sur la voie de la réconciliation et d'une paix durable. Nous comptons sur le Gouvernement afghan pour maintenir le cap d'une gouvernance responsable et pour garantir la participation effective d'une équipe de négociation diverse et inclusive aux négociations entre Afghans. Nous sommes donc heureux que l'équipe de 21 négociateurs comprenne des représentants de plusieurs groupes politiques et sociaux, y compris quatre femmes. Cela montre que des progrès ont été accomplis et, dans une certaine mesure, que les femmes participent au processus de paix. Nous regrettons donc que les Taliban remettent en question le caractère représentatif de l'équipe.

Nous exhortons le Gouvernement ainsi que tous les acteurs et les groupes armés afghans, en particulier les Taliban, à saisir l'occasion historique qui se présente de réaliser la paix et la réconciliation et à participer activement à un processus de paix sans exclusive contrôlé et dirigé par les Afghans, tout en veillant à ce que les efforts entrepris dans le cadre du processus de paix n'érodent pas les droits de l'homme et les libertés fondamentales, qui sont garantis par la Constitution afghane. Les réalisations des 19 dernières années, qui ont demandé d'énormes sacrifices aux Afghans et à la communauté internationale, notamment l'Estonie, doivent être préservées et consolidées.

Nous sommes profondément préoccupés par le fait que la situation en matière de sécurité sur le terrain reste violente et imprévisible. Les attaques spectaculaires des éléments antigouvernementaux se poursuivent. Selon le récent rapport du Secrétaire général (S/2020/549), 3 422 affrontements armés ont été recensés au cours de la période considérée. Le conflit reste l'un des plus meurtriers au monde ; il a fait 417 victimes parmi les enfants, dont 152 morts et 265 blessés, au premier trimestre de l'année. Nous déplorons dans les termes les plus fermes les attaques contre des enfants. Nous appelons toutes les parties à réduire la violence immédiatement et à instaurer un cessez-le-feu humanitaire afin de protéger tous les civils, en particulier les femmes et les enfants, et à concentrer leurs efforts sur la lutte contre la pandémie

de COVID-19, face à laquelle le personnel de santé reste en première ligne, risquant sa vie pour sauver celle des autres. Il n'existe absolument aucune excuse qui justifie les attaques délibérées contre le personnel et les installations sanitaires, que ce soit par les Taliban ou les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Nous condamnons fermement ces attaques, notamment les menaces, les enlèvements et la terrible attaque commise contre l'hôpital Dasht-e-Barchi à Kaboul le 12 mai. Il est essentiel que les crimes tels que ceux-ci fassent l'objet d'enquêtes et que leurs auteurs soient amenés à en répondre.

La propagation de la COVID-19 a des effets dévastateurs sur les femmes et les filles en raison de la hausse de la violence domestique liée aux mesures de confinement. À cet égard, nous apprécions l'Initiative Spotlight de l'Union européenne et de l'ONU visant à souligner les risques liés à la hausse de la violence domestique et à faire connaître la problématique de la violence sexuelle et fondée sur le genre.

Pour terminer, je tiens à souligner que l'Afghanistan a accompli des progrès considérables avec l'aide de la communauté internationale, notamment l'ONU, l'Union européenne, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et de nombreux pays dans le monde entier. Pourtant, de graves problèmes persistent. En conséquence, nous appelons une fois de plus toutes les parties à agir rapidement, à renforcer la confiance, à lancer sans attendre les négociations entre Afghans et à honorer l'engagement qu'elles ont pris d'œuvrer à une réduction à long terme de la violence et à la paix. Il faut parvenir à un accord de paix global qui mette un terme définitif à la violence.

Annexe VII

Déclaration de M^{me} Anne Gueguen, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et français]

Je remercie à mon tour les intervenantes pour leurs présentations. Alors que nous plaidons sans relâche pour que les femmes afghanes participent pleinement au processus de paix et à la vie publique, je suis heureuse que le Conseil soit briefé par des femmes dont l'expérience et la contribution à la paix et la sécurité, en Afghanistan et ailleurs, sont grandes.

L'espoir suscité par les accords du 29 février renaît. Après une période difficile, des signes encourageants montrent qu'un démarrage des négociations interafghanes semble aujourd'hui de nouveau possible. L'accord du 17 mai est un de ces signes. Il a permis de surmonter l'impasse politique. Les premières mesures de libération des prisonniers et de mise en œuvre de ces accords sont un deuxième signe. Rétablir la confiance entre les différents partenaires est essentiel. Mais il ne faut pas s'arrêter là. Près de quatre mois après les accords de février, beaucoup reste à faire et les discussions doivent commencer au plus tôt.

Le conflit en Afghanistan continue de coûter la vie à de nombreux civils et en particulier les femmes et les enfants. L'appel à un cessez-le-feu mondial du Secrétaire général doit s'y appliquer. Cette violence conjuguée aux attaques contre des établissements de santé entrave la réponse à la pandémie de COVID-19. La France réitère sa ferme condamnation des attentats contre la maternité Dasht-e-Barchi, ainsi que ceux contre les forces de sécurité afghanes le 17 juin et contre des funérailles dans la province de Nangarhar. La protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux et a fortiori celle des enfants, doit être une priorité absolue et toutes les parties doivent respecter leurs obligations, conformément au droit international humanitaire. Réduire la violence est un impératif. La paix dépendra du respect par chacun de ses engagements, dont ceux pris en matière de réduction de la violence et de lutte contre le terrorisme. Les autorités afghanes en ont donné des gages ; aux Taliban de faire maintenant leur part. La lutte contre l'impunité et le respect de la justice par tous les acteurs sont également les conditions *sine qua non* d'une paix durable.

Les femmes ont payé le plus lourd tribut à cette pandémie. Beaucoup ont perdu leur emploi ou sont victimes de violences sexistes, sexuelles et domestiques. Notre priorité collective doit être de les soutenir. L'Afghanistan de demain doit se construire avec l'ensemble de la société, sur les acquis obtenus en matière de démocratie et de droits de l'homme pour toutes et pour tous, sans discrimination. Nous ne pourrions accepter de retour en arrière. La participation pleine et active des femmes au processus de paix est une condition indispensable de son succès à long terme.

Parmi les menaces qui pèsent sur la sécurité de l'Afghanistan, la drogue est, avec le terrorisme, l'une de celles dont la gravité empêche une paix durable. L'exposé de M^{me} Waly a cependant montré que la production de drogue, malgré des années de lutte, est en hausse et se diversifie. Elle a des effets dévastateurs pour la société afghane comme pour la sécurité mondiale. C'est également une source de financement importante du terrorisme. Pour toutes ces raisons, la communauté internationale et les autorités afghanes doivent continuer de faire preuve d'une détermination infaillible pour lutter contre ces deux fléaux.

Pour une paix durable, l'engagement résolu des partenaires de l'Afghanistan à ses côtés est indispensable. La France le sera, comme toujours. Je salue le rôle essentiel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et des Nations Unies en Afghanistan et appelle tous à soutenir la stabilisation de l'Afghanistan et à contribuer positivement à l'établissement d'une paix durable dans ce pays.

Annexe VIII

Déclaration de M. Juergen Schulz, Représentant permanent adjoint de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier les intervenantes, à savoir la Représentante spéciale du Secrétaire général, la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et M^{me} Akbar, de leurs exposés et analyses instructifs. C'est toujours un plaisir de voir la Représentante permanente de l'Afghanistan au Conseil.

Tout particulièrement, je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, Deborah Lyons, dans ses nouvelles fonctions. Elle prend en effet ses fonctions durant une année particulièrement importante pour l'Afghanistan. Comme elle l'a dit, il y a la maladie à coronavirus (COVID-19) et le défi qu'elle représente pour les nouvelles perspectives des pourparlers de paix. Il y a aussi la conférence d'annonce de contributions de 2020, qui sera de la plus haute importance. Nous lui souhaitons donc plein succès et nous l'assurons que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour l'épauler dans son important travail.

Qu'il me soit permis de commencer par des condoléances, car les dernières semaines en Afghanistan ont été parmi les plus macabres de ces deux dernières décennies. Les attentats contre une maternité et des funérailles en mai ont été particulièrement choquants. Nous avons eu raison de les condamner en tant que Conseil. Nos pensées vont aux familles des victimes.

Le niveau général de violence, avec la poursuite des attaques des Taliban – plus de 90 attaques par jour – est extrêmement préoccupant. Ces attaques vont à l'encontre de l'esprit de l'accord conclu le 29 février entre les Taliban et les États-Unis. La violence doit être réduite et, à terme, cesser pour que les négociations intra-afghanes puissent commencer. Nous réaffirmons que toutes les parties doivent respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme et prendre des mesures immédiates pour éviter les pertes civiles. Des rapports récents indiquent que l'Afghanistan est le conflit le plus meurtrier pour les enfants du monde. Les auteurs de ces actes brutaux et cyniques doivent savoir qu'ils devront en répondre.

Nous réaffirmons également l'importance d'une paix durable, qui ne peut être obtenue que par un règlement politique négocié et inclusif, pris en main et dirigé par le peuple afghan, y compris les femmes afghanes. Cela exigera de la souplesse de la part de toutes les parties. Tous les pourparlers et négociations doivent faire fond sur les acquis engrangés. Les femmes doivent être représentées véritablement et sur un pied d'égalité avec les hommes dans l'équipe de négociation.

Nous nous félicitons de toutes les mesures prises pour faire avancer ce processus, à savoir les pourparlers directs entre les parties au conflit pour procéder à l'échange de prisonniers et d'otages. Même si certaines mesures n'ont pas encore été mises en œuvre, nous prenons note avec satisfaction des projets visant à entamer prochainement des négociations intra-afghanes. Un processus aussi ardu exige un appui international, dans l'unité. Nous devons encourager les deux parties à prendre des mesures constructives et propres à renforcer la confiance. L'Allemagne continuera d'apporter son appui à ce processus en étroite coopération avec ses partenaires, y compris le corédacteur, l'Indonésie, ainsi que la Norvège, l'Ouzbékistan et surtout, le Qatar. Nous recommandons vivement que l'ONU joue un rôle actif dans le processus.

Nous saluons le rôle important que joue la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour coordonner l'assistance internationale, en particulier pendant la pandémie, mais aussi pour suivre de près la situation sur le terrain et

dialoguer avec les parties au conflit afin de faire avancer le processus de paix. Les membres du Conseil doivent continuer à apporter leur appui à cette mission essentielle. L'Allemagne contactera bientôt tous les membres du Conseil en vue de la prorogation de son mandat.

L'Afghanistan est gravement touché par la crise de COVID-19. Le nombre officiel de 30 000 cas n'est certainement que la partie visible de l'iceberg. Il importe au plus haut point de mettre fin à la violence. En mars, le Conseil de sécurité a exhorté les parties au conflit à tenir compte de l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial. Nous réitérons cet appel aujourd'hui. Des informations alarmantes font également état d'attaques contre des établissements de santé et des agents de santé. Dans le cadre de la pandémie actuelle, ces établissements sont encore plus importants. Ils ne doivent pas être pris pour cible.

L'Afghanistan a besoin d'une aide internationale continue et fiable pour répondre aux besoins humanitaires immédiats et aux défis économiques et sociaux à long terme. Nous apprécions grandement le rôle de coordination que jouent les organismes des Nations Unies, par l'intermédiaire desquelles nous acheminons la majeure partie de notre aide immédiate pour lutter contre la pandémie de COVID-19 en Afghanistan. Une mise en œuvre efficace exige la coopération étroite du Gouvernement afghan avec l'ONU et les autres organismes internationaux. Nous exhortons toutes les parties à coopérer avec les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les autres acteurs impliqués dans la lutte contre la COVID-19.

La Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan de 2020, organisée conjointement par la Finlande et l'Afghanistan, est un jalon important pour continuer d'appuyer ce pays. La poursuite du financement est vitale si nous voulons réduire au minimum le risque de mettre en péril les progrès réalisés au cours des 19 dernières années. Un tel engagement sera fondé sur la condition, bien comprise par toutes les parties prenantes, que l'Afghanistan poursuivra ses réformes.

Annexe IX

Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions M^{me} Deborah Lyons, M^{me} Waly et M^{me} Akbar de leurs exposés très éclairants. Nous souhaitons également la bienvenue à M^{me} Deborah Lyons en tant que nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Elle peut être assurée que l'Indonésie continuera de l'appuyer, ainsi que la MANUA. Je souhaite également la bienvenue à ma sœur, l'Ambassadrice Adela Raz, à la présente visioconférence.

L'avantage qu'il y a à prendre la parole après mon corédacteur de l'Allemagne est que mon travail est beaucoup plus facile, puisqu'il a déjà parlé des efforts communs que nous déployons pour aider l'Afghanistan à parvenir à la paix. Je pense que de nombreux points ont été évoqués par mon corédacteur, l'Allemagne. Je vais donc simplement ajouter quelques remarques supplémentaires.

Depuis la dernière séance d'information sur la MANUA tenue en mars (voir S/2020/274), nous avons constaté que les acteurs nationaux, régionaux et internationaux ont redoublé d'efforts pour faire avancer le processus de paix en Afghanistan. Ces efforts conjoints confirment la nécessité de poursuivre la coopération si nous voulons rester fermement sur le chemin de la paix, que le peuple afghan attend avec impatience. La situation est propice. Intensifions la dynamique pour en tirer profit.

Après avoir écouté les exposés présentés par les intervenantes, l'Indonésie voudrait souligner ce qui suit.

Premièrement, en ce qui concerne la préservation du processus de paix et la promotion de la réconciliation, l'Indonésie se félicite de l'accord politique conclu entre le Président Ghani et M. Abdullah. Nous espérons que le cabinet sera bientôt formé afin de pouvoir renforcer et rationaliser l'action menée contre la maladie à coronavirus, qui exacerbe les défis.

L'accord politique est également de bon augure pour une position unie dans les négociations de paix intra-afghanes, qui doivent débiter sans délai. Toutes les parties doivent éviter toute provocation qui pourrait entraver les négociations. Il est essentiel de renforcer la confiance et la compréhension mutuelles en plaçant le bien-être et les intérêts à long terme des Afghans ordinaires au premier rang des priorités. L'Indonésie encourage la poursuite du renforcement de la confiance à cet égard et se félicite de la libération de prisonniers par le Gouvernement afghan et les Taliban.

L'Indonésie est prête à continuer d'appuyer le processus de paix. Nous poursuivrons également inlassablement nos programmes d'assistance afin d'accroître la participation des femmes à l'édification de la nation et à diverses fonctions au sein du secteur public.

Deuxièmement, il faut mettre fin à la violence et renforcer la protection des civils. Nous sommes profondément préoccupés par le fait que le conflit afghan reste extrêmement dévastateur pour les civils et les enfants. Nous avons été attristés d'apprendre de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, Deborah Lyons, que des enfants ont été victimes d'attaques barbares. Cela doit cesser. Le terrorisme et les attentats imposent un lourd tribut aux travailleurs humanitaires, aux professionnels des médias et aux défenseuses et défenseurs des droits de l'homme. Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/549) fait également état d'une augmentation de la violence à l'égard des femmes.

La violence doit cesser, et elle doit cesser maintenant. L'Indonésie exhorte le Gouvernement à intensifier la protection des civils en amenant les responsables à répondre de leurs actes. La lutte contre les stupéfiants est également essentielle pour réduire le financement des terroristes. Il est important de renforcer la coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et les autres organismes concernés.

La violence au service de visées politiques est contre-productive. Elle laisse également des séquelles psychologiques profondes et un ressentiment persistant chez les générations dont le soutien est essentiel à la construction de la nation.

Troisièmement, en ce qui concerne le rôle des femmes afghanes et la préservation des droits de l'homme, l'Indonésie se félicite de l'augmentation de la représentation des femmes dans diverses institutions publiques au cours des dernières années. L'inclusion de quatre femmes dans l'équipe chargée des négociations de paix intra-afghanes est également encourageante.

L'Indonésie est fermement convaincue que la participation réelle des femmes est indispensable à la réconciliation et à une paix durable. Le Ministre des affaires étrangères de notre pays l'a également souligné à l'occasion de la rencontre qui a réuni à Kaboul en février dernier des dirigeantes indonésiennes et des femmes afghanes pour échanger les meilleures pratiques. Grâce au lancement récent de l'Afghanistan-Indonesia Women's Solidarity Network (Réseau de solidarité de femmes Afghanistan-Indonésie) et par d'autres voies, l'Indonésie continuera à mettre l'accent sur le renforcement de la participation des femmes afghanes au processus de paix afghan.

Il est important que le Conseil de sécurité surveille également les acquis constitutionnels de l'Afghanistan en matière de droits de l'homme et de libertés fondamentales. Nous devons apporter notre aide au pays afin qu'il ne revienne pas en arrière.

Je voudrais conclure en soulignant la position de longue date de l'Indonésie en faveur d'un processus de paix dirigé et pris en mains par les Afghans. Nous prions pour un Afghanistan sans violence, stable et prospère. Si Dieu le veut, grâce à l'opiniâtreté et à la bonne foi de toutes les parties, nous en serons bientôt témoins.

Annexe X

Déclaration de M. Dmitry Polyanskiy, Premier Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Deborah Lyons, de ses observations et de son évaluation de la situation en Afghanistan. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan joue un rôle important dans la coordination de l'assistance internationale accordée à ce pays. La Fédération de Russie appuie son mandat et ses activités. Nous nous félicitons du premier exposé présenté par M^{me} Lyons au Conseil de sécurité et lui souhaitons plein succès.

Nous avons également écouté avec attention l'évaluation de la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Ghada Fathi Waly. Nous remercions la Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, Shaharзад Akbar, de son exposé.

Nous avons étudié attentivement le récent rapport du Secrétaire général (S/2020/549) sur les activités et les efforts menés par l'ONU en Afghanistan.

La question clef qui est sur notre radar aujourd'hui est le processus de paix. La Fédération de Russie a toujours appuyé le processus de paix en Afghanistan, dirigé et pris en mains par les Afghans. Comme la Représentante spéciale du Secrétaire général l'a dit à juste titre, l'un des facteurs cruciaux pour entamer des négociations intra-afghanes – et certainement pas le plus facile – est la libération des prisonniers. Nous soulignons que cette question reste l'une des conditions préalables essentielles aux futurs pourparlers de paix. Nous prenons note de plusieurs mesures positives prises par le Gouvernement et les Taliban à cet égard et appelons à la libération rapide des prisonniers restants dans un proche avenir.

Nous affirmons notre position de principe selon laquelle le prochain processus de paix en Afghanistan doit être inclusif. Tous les efforts doivent être concentrés sur la promotion de la réconciliation nationale, qui conduira à la fin de la longue guerre sévissant dans le pays et à la renaissance d'un État pacifique, uni et indépendant, exempt de terrorisme et de criminalité liée à la drogue.

Nous ne nous berçons pas d'illusions : les pourparlers directs intra-afghans pourraient être compliqués et prolongés, surtout étant donné l'idée différente que se font les deux parties de la future architecture politique de l'Afghanistan. La Russie a toujours été et reste prête à faciliter les négociations. Permettre aux parties afghanes de trouver un accord acceptable pour tous et établir une paix durable dans le pays est au cœur de nos efforts au sein de la troïka plus le Pakistan, qui reste un moteur très important du processus de paix en Afghanistan. C'est pourquoi nous avons également participé activement à la conférence virtuelle quadripartite des représentants spéciaux de la Fédération de Russie, de la Chine, de l'Iran et du Pakistan sur l'Afghanistan, tenue le 18 mai 2020, et à la réunion virtuelle trilatérale de la Fédération de Russie, des États-Unis et de l'Afghanistan, tenue le 15 juin 2020.

Nous pensons vraiment que les acteurs régionaux peuvent et doivent jouer un rôle important dans la promotion du processus de paix. Les acteurs régionaux et les voisins de l'Afghanistan seront sans nul doute les premiers à profiter du règlement de ce conflit prolongé. Leur coopération et leur assistance sont déterminantes pour la paix, la stabilité et le développement de l'Afghanistan. À cet égard, nous soulignons que le processus de Moscou, qui regroupe tous les acteurs clefs, y compris l'Afghanistan lui-même, peut jouer un rôle de premier plan.

Sur cette toile de fond, les conditions de sécurité demeurent instables en Afghanistan. Elles sont aggravées par les activités de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) dans le pays. Nous condamnons catégoriquement les récents attentats lâches et barbares commis à Kaboul et à Nangarhar, qui ont fait un grand nombre de victimes et dont l'EIIL-Province du Khorassan a revendiqué la responsabilité. La persistance de la présence de l'EIIL en Afghanistan continue de nous préoccuper vivement. C'est une menace réelle pour la sécurité de l'Afghanistan et de ses voisins, les pays d'Asie centrale et les régions méridionales de la Russie. Notre intime conviction est qu'il est inacceptable de sous-estimer ce problème. Nous demandons instamment à toutes les parties en Afghanistan de prendre des mesures fermes contre Al-Qaida, l'EIIL, le Mouvement islamique du Turkestan oriental, Tehrik-e-Taliban Pakistan et les autres organisations terroristes internationales qui opèrent contre les pays de la région.

Nous suivons également de près l'évolution de la situation concernant la lutte contre le trafic de drogue. À cet égard, nous saluons la volonté de la présidence française du Conseil d'axer la réunion d'aujourd'hui sur la question de la lutte contre les stupéfiants. Cette menace demeure un grave danger pour le pays, ainsi que pour la région et pour le monde entier. La production et le trafic de drogue sont d'importantes sources de financement du terrorisme. Nous demandons à toutes les parties d'éliminer totalement ce problème dans le pays. Pour notre part, nous sommes prêts à remplir nos obligations en soutenant les efforts collectifs contre cette menace, notamment dans le cadre de notre participation active à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ainsi qu'au sein de l'Organisation du Traité de sécurité collective et de l'Organisation de Shanghai pour la coopération.

Il va sans dire que l'Afghanistan se trouve à la croisée des chemins et qu'il a besoin du soutien et de l'attention de la communauté internationale, en particulier dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus. Une coopération régionale et une assistance internationale appropriées, ainsi que les efforts conjoints des acteurs régionaux et internationaux, resteront un impératif pour parvenir à une paix et une stabilité durables dans le pays.

Annexe XI

Déclaration de M^{me} Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie moi aussi, pour leurs présentations passionnées, détaillées et perspicaces, les intervenantes – la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Deborah Lyons ; la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Ghada Fathi Waly, et la Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, Shaharзад Akbar.

Saint-Vincent-et-les Grenadines reste fermement déterminée à soutenir l'Afghanistan sur la voie de la stabilité et de la paix. Nous saluons les efforts du Président Ghani et de M. Abdullah, qui ont abouti à la signature d'un accord de partage du pouvoir, le 17 mai, afin de mettre fin à l'impasse politique dans laquelle se trouve l'Afghanistan depuis des mois. Cet accord contribue à renforcer l'adhésion de l'opinion publique aux futures négociations entre Afghans et laisse augurer d'une meilleure compréhension et d'un plus large soutien pour les résultats qui en sortiront. Selon nous, l'unité et la coopération grâce à un dialogue national inclusif et à un vrai leadership sont indispensables pour répondre aux besoins et aux défis auxquels le pays est confronté. Nous pensons également que les pourparlers entre Afghans doivent inclure les femmes et les jeunes, qui sont des composantes essentielles pour un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans et pour un règlement politique négocié et inclusif.

La situation humanitaire en Afghanistan continue de préoccuper grandement Saint-Vincent-et-les Grenadines. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2020/549), la propagation de la maladie du coronavirus a encore ajouté à une situation humanitaire déjà très préoccupante compte tenu des déplacements de population auxquels le conflit continue de donner lieu, des mouvements de retour et des niveaux de pauvreté et d'insécurité alimentaire. Ma délégation appelle la communauté humanitaire internationale et les partenaires nationaux à renouveler leur engagement en faveur de la satisfaction des besoins humanitaires de la population en Afghanistan.

En outre, le conflit armé en Afghanistan reste celui qui, dans le monde, fait le plus de victimes parmi les enfants. On signale des violences sexuelles contre les enfants et des attaques contre des écoles et le personnel protégé. Nous sommes on ne peut plus d'accord avec la Représentante spéciale Lyons quand elle dit que si jamais il y avait une prière pour la paix, elle ferait très certainement écho aux voix de ces enfants. À cet égard, nous réitérons notre appel à une plus grande protection des civils, en particulier des femmes, des enfants et des personnes déplacées, et au respect du droit international des droits de l'homme.

En ce qui concerne la conférence d'annonce de contributions de 2020 pour l'Afghanistan prévue dans le courant de l'année, nous encourageons la communauté internationale et le Gouvernement afghan à renouveler leurs engagements envers les objectifs mutuels de coordination de la coopération au service du développement en Afghanistan. Nous appelons instamment à un soutien accru au Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan afin de promouvoir l'inclusion, la résilience et la durabilité conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Je me sens obligée de souligner un fait important qui n'est pas mentionné dans le rapport du Secrétaire général. La situation en Afghanistan, qui est le résultat d'innombrables années de guerre, est encore aggravée par le fait que ce

pays est un des plus vulnérables au monde aux changements climatiques et que les répercussions environnementales de la guerre et les dommages qui en résultent sur les infrastructures essentielles en font un des moins bien équipés pour relever ces défis. Les conséquences des inondations, de la sécheresse et du manque d'irrigation des cultures contribuent à l'instabilité persistante en Afghanistan. Nous appelons les principaux émetteurs et tous les États Membres à réduire nettement leurs émissions conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. Nous demandons en outre aux États Membres d'assumer leurs responsabilités en matière de financement de l'adaptation aux changements climatiques et des pertes et dommages causés par ces derniers.

Nous ne pouvons qu'appeler les Afghans à s'atteler à ce qui est en leur pouvoir et relève de leur contrôle. Les effets du changement climatique dû aux activités humaines sur ce pays sont palpables et causés par des forces extérieures situées bien au-delà de ses frontières. Les changements climatiques ne sont certes qu'un des éléments de cette combinaison de facteurs mortifères à laquelle ils doivent faire face, mais c'est un élément trop souvent négligé. Cette vérité, aussi dérangeante soit-elle, doit être reconnue afin que nous puissions traiter de manière globale les risques sécuritaires induits par le climat qui sapent la stabilité en Afghanistan. Sans une action sur ce front, une paix durable risque de rester hors de portée.

Pour conclure, nous réaffirmons notre appui à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et notre attachement à un processus de paix afghan réussi et durable.

Annexe XII

Déclaration de la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous souhaitons la bienvenue au Conseil à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Deborah Lyons, et nous la remercions de son exposé sur la situation en Afghanistan et les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Nous remercions également de leurs exposés la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Ghada Fathi Waly, et la Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, Shaharзад Akbar. Nous souhaitons en outre chaleureusement la bienvenue à l'Ambassadrice Adela Raz à cette visioconférence du Conseil.

Qu'il me soit permis de commencer par féliciter et saluer les dirigeants politiques afghans pour avoir placé l'intérêt de leur pays au-dessus de leurs intérêts personnels, ce qui a permis la formation d'un gouvernement.

De même, nous tenons à saluer le rôle crucial de médiation joué par les acteurs nationaux et internationaux pour mettre l'Afghanistan sur la voie de la paix. Nous nous félicitons par conséquent de l'accord conclu à cet égard, et nous espérons que les parties sauront tirer parti de cette évolution positive pour insuffler un nouvel élan et susciter un appui renouvelé en faveur du démarrage des pourparlers de paix entre Afghans.

L'Afrique du Sud appelle toutes les parties à s'attacher d'urgence à ouvrir les pourparlers de paix intra-afghans dès que les conditions et les restrictions dues à la maladie à coronavirus (COVID-19) le permettront. Dans l'intervalle, il importe de réaffirmer qu'un cessez-le-feu reste un facteur indispensable à la tenue de ces pourparlers et qu'il sera le catalyseur d'une paix et d'une sécurité durables pour tout le peuple afghan. L'Afrique du Sud souhaite une fois de plus souligner l'importance d'un processus de paix sans exclusive, dirigé et pris en main par les Afghans, et tenant compte des voix de tous les pans de la société. Il s'agit notamment d'entendre les voix fortes des femmes, dont la détermination à participer au processus de paix et à jouer un rôle actif pour contribuer à une société afghane pacifique est inentamée.

L'Afrique du Sud est fière de figurer parmi les 170 signataires de la déclaration relayant l'appel du Secrétaire général António Guterres à proclamer un cessez-le-feu mondial pour lutter contre la pandémie de COVID-19, et nous renouvelons cet appel en soutien au peuple afghan. Comme le mentionne le dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/549), le conflit prolongé, les catastrophes naturelles, la pauvreté chronique, l'insécurité alimentaire et, désormais, la pandémie de COVID-19, n'ont cessé d'ajouter aux souffrances de la population afghane.

Ma délégation apprécie les mesures prises par le Gouvernement afghan et la MANUA pour limiter la propagation du virus, et appelle la communauté internationale à aider l'Afghanistan à faire en sorte que les équipements et les fournitures médicales nécessaires soient mis à la disposition de ceux qui en ont besoin.

L'Afrique du Sud est très préoccupée par le sort des enfants afghans, dont beaucoup ont vu le pire de ce que l'humanité a à offrir. Comme le formule le Secrétaire général, le « conflit armé en Afghanistan reste celui qui, dans le monde, fait le plus de victimes parmi les enfants » (S/2020/549, par. 37). Les violations et atteintes graves, à grande échelle et récurrentes – en particulier le nombre élevé de meurtres et de mutilations, le recrutement et l'utilisation d'enfants dans le conflit,

les actes de violence sexuelle contre les enfants, le fait que les écoles et hôpitaux soient pris pour cible et le déni d'accès humanitaire – que subissent les enfants en Afghanistan doivent cesser.

Nous appelons donc les parties au conflit à honorer leurs obligations en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Toutes les personnes à l'origine d'actes de violations graves en Afghanistan, en particulier contre les enfants, devront être traduits en justice et répondre de leurs actions.

Qu'il me soit également permis de dire que l'Afrique du Sud condamne avec force les odieux actes de terrorisme qui ont eu lieu pendant la période considérée par le rapport, notamment les attaques contre un temple sikh et une maternité à Kaboul. Les auteurs de ces ignobles actes terroristes et autres devront être traduits en justice si nous voulons que la paix prévale.

Pour terminer, je tiens à dire ma gratitude aux responsables, aux contingents et au personnel de la MANUA, qui sont tous à l'œuvre dans un environnement difficile. La mobilisation constante de la MANUA auprès des parties prenantes nationales, régionales et internationales pour mettre fin à la violence, son action pour appuyer un cessez-le-feu et promouvoir les négociations intra-afghanes, et ses incitations à prendre des mesures de confiance sont autant de facteurs nécessaires et importants dans la quête d'une paix, d'une sécurité et d'une prospérité de long terme en Afghanistan.

Annexe XIII

Déclaration de la Mission permanente de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Pour commencer, je tiens à féliciter M^{me} Deborah Lyons de sa nomination en tant que Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et je la remercie de son premier exposé devant le Conseil de sécurité.

Je veux également remercier de leurs exposés la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Ghada Fathi Waly, et la Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, Shaharзад Akbar.

La Tunisie se félicite de l'accord de partage du pouvoir conclu en mai entre le Président Ashraf Ghani et l'ancien chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah, et attend avec impatience que soit mise la dernière main à la formation du nouveau gouvernement et du Haut Conseil de la paix et de la réconciliation nationale, lequel a été chargé, sous la présidence d'Abdullah Abdullah, de conduire les efforts du gouvernement pour parvenir à un accord de paix avec les Taliban.

Tout en regrettant le nombre croissant d'attaques menées par les Taliban contre les forces gouvernementales ces dernières semaines, nous trouvons encourageante l'annonce récente selon laquelle les deux parties ont accepté d'entamer les pourparlers de paix attendus de longue date. À cet égard, la Tunisie renouvelle son appui à toutes les initiatives internationales en faveur des efforts de paix en Afghanistan.

Nous soulignons également l'importance d'un processus politique sans exclusive, dirigé et pris en main par les Afghans, avec une participation concrète des femmes, pour trouver une solution viable accompagnée de garanties en matière de protection et de promotion des libertés et droits fondamentaux de tous en Afghanistan, en particulier des femmes.

La Tunisie reste profondément préoccupée par le niveau élevé de la violence en Afghanistan, à une époque où il faudrait en priorité protéger la population contre les dangers que recèle la pandémie de maladie à coronavirus. Nous sommes, à cet égard, particulièrement atterrés par les récentes attaques livrées contre les établissements et le personnel de santé, notamment l'horrible attentat perpétré le 12 mai contre une maternité de Kaboul, qui a fait 24 morts, parmi lesquels des nouveau-nés, des mères et des infirmières.

Nous appelons toutes les parties à suivre l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial et nous soulignons qu'elles doivent impérativement respecter le droit international humanitaire et prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les victimes civiles. Nous insistons également sur la nécessité de faire en sorte que tous ceux qui sont à l'origine de ces victimes répondent de leurs actes.

Par ailleurs, il faut redoubler d'efforts pour venir à bout des groupes terroristes toujours actifs en Afghanistan, en limitant voire – il faut l'espérer – en éliminant leurs capacités opérationnelles et financières. À cet égard, nous pensons nous aussi que les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes doivent rester pleinement soutenues et qu'il faut s'attacher davantage à lutter contre le trafic de drogue, qui continue d'alimenter l'économie illicite et de financer les groupes terroristes.

Les Taliban doivent eux aussi faire tout leur possible pour mettre un terme aux attaques perpétrées par leurs combattants, et honorer leurs engagements antiterroristes.

Enfin, nous pensons que le processus de paix doit s'accompagner d'un plan ambitieux d'aide au Gouvernement afghan dans les domaines économique et social. La communauté internationale doit intensifier ses efforts dans ce sens. Les initiatives visant à promouvoir plus avant la coopération régionale et l'intégration économique doivent également être encouragées.

Annexe XIV**Déclaration de M^{me} Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Lyons de son exposé ; c'est un plaisir que de la voir aujourd'hui. Je remercie également la Directrice exécutive Waly et la Présidente Akbar de leurs exposés éclairants et de leurs efforts pour être parmi nous aujourd'hui.

Les États-Unis n'ont rien perdu de leur détermination à aider l'Afghanistan à trouver un règlement politique au conflit. Les faits nouveaux récents illustrent la promesse de paix et les difficultés cruciales qui devront être surmontées pour mettre fin à un conflit qui coûte chaque jour des vies afghanes. Le Gouvernement afghan et les Taliban ont franchi d'importantes étapes sur la voie qui mène à des négociations intra-afghanes auxquelles devront participer le Gouvernement afghan, d'autres figures du pays, notamment la société civile et les groupes de femmes, et les Taliban.

Ces pourparlers laissent entrevoir la meilleure chance d'élaborer une feuille de route politique menant à une paix durable. Lorsqu'ils commenceront, nous aurons atteint l'objectif que la communauté internationale s'est fixé depuis longtemps : un processus politique sans exclusive, dirigé et pris en main par les Afghans. Depuis la dernière séance du Conseil de sécurité sur l'Afghanistan, en mars (voir S/PV.8742), trois faits nouveaux significatifs et positifs sont survenus en Afghanistan et nous laissent espérer que ce jalon peut être atteint.

Premièrement, les États-Unis se félicitent de l'accord conclu entre le Président Ghani et le Président du Haut Conseil pour la paix et la réconciliation nationale, M. Abdullah. Tandis qu'ils mettent tous deux leurs divergences de côté, la formation d'un gouvernement inclusif capable de stabiliser l'Afghanistan, de faire avancer le processus de paix et de lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) reste essentielle.

Deuxièmement, la réduction de la violence étant primordiale pour créer les conditions nécessaires aux négociations entre Afghans, nous saluons la décision des Taliban d'observer un cessez-le-feu pendant l'Eid, au même titre que nous saluons celle du Gouvernement afghan de rendre la pareille en déclarant son propre cessez-le-feu.

Troisièmement, le Gouvernement afghan a maintenant libéré plus de 3 000 prisonniers Taliban, et les Taliban ont quant à eux remis en liberté plus de 500 prisonniers. Il s'agit là d'étapes importantes dans cet effort de renforcement de la confiance. En outre, il convient de noter que les Taliban se sont engagés publiquement à rejoindre les négociations entre Afghans dans la semaine qui suivra la libération des 5 000 prisonniers par le Gouvernement afghan.

Nonobstant ces évolutions positives, nous devons être francs quant aux sérieux défis qui restent à relever. Depuis le cessez-le-feu de l'Eid, la violence n'a cessé de croître et des Afghans innocents continuent de supporter le coût de cette guerre, comme en témoignent les récentes attaques dévastatrices. Si elle n'est pas maîtrisée, cette violence pourrait perturber le début des négociations. Les États-Unis condamnent toutes ces attaques, en particulier celles qui sont spécifiquement dirigées contre des civils et des biens civils et qui sont contraires au droit international humanitaire.

Récemment, des attaques choquantes ont été perpétrées contre du personnel et des établissements de santé. Les États-Unis condamnent ces actes, de même que les menaces qui pèsent sur le personnel de santé et l'utilisation éhontée d'explosifs dans des zones où vivent des civils. L'effroyable attaque du 12 mai contre la maternité de

l'hôpital de Kaboul, a coûté la vie à au moins 24 civils, pour la plupart des patientes. Parmi les morts figurent même des nouveau-nés. Le même jour, un attentat suicide lors d'un enterrement à Nangarhar, revendiqué par l'État islamique d'Iraq et du Levant-Province du Khorassan, a tué au moins 19 civils et en a blessé de nombreux autres. Nous condamnons également l'attentat qui a visé cette semaine des avocats du Bureau du Procureur général et d'autres membres de l'équipe qui œuvre à la libération des prisonniers, dans lequel cinq civils ont trouvé la mort. Nous ne pouvons ignorer ces terribles attaques, mais je tiens aussi à être claire : aucune partie ne doit laisser des fauteurs de troubles la détourner du chemin qui mène à la paix.

Les États-Unis savent également que la maladie à coronavirus (COVID-19) a un impact dévastateur sur la vie de la population afghane alors que le virus continue de se propager dans tout le pays. Les États-Unis continuent d'accroître leur action pour soutenir les soins de santé et les moyens de subsistance des Afghans. Nous avons versé 20,6 millions de dollars d'assistance à la lutte contre la COVID-19 en Afghanistan afin de soutenir des programmes de surveillance, de traitement et de prévention essentiels.

Tout en sachant que les détails pratiques doivent encore être réglés, nous n'avons jamais été aussi proches de notre objectif d'un Afghanistan post-conflit. Nous rappelons au Gouvernement afghan et aux Taliban l'importance et les avantages de la participation des femmes et de la prise en compte de leurs droits dans tous les aspects du processus de paix, ainsi que de la participation d'autres groupes sous-représentés.

Il ne faut pas manquer cette occasion capitale, et l'Administration Trump continuera à faire sa part. Nous appelons les deux parties à poursuivre sur la lancée qu'elles ont enclenchée avec le cessez-le-feu de l'Eïd et l'accélération des libérations de prisonniers, à réduire la violence, à continuer de libérer des prisonniers et à travailler de manière pragmatique en vue d'un accord sur les modalités des négociations.

Pour conclure, nous saluons le travail de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour aider le peuple afghan à créer un environnement propice aux négociations entre Afghans. Nous restons déterminés à faire en sorte que les organisations terroristes ne puissent plus jamais utiliser l'Afghanistan pour menacer la sécurité des États-Unis ou de leurs alliés, et nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre travail avec la Représentante spéciale Lyons afin de faire avancer la paix et la stabilité en Afghanistan.

Annexe XV**Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais remercier M^{me} Lyons, M^{me} Waly et M^{me} Akbar de leurs déclarations. Il n'est pas inintéressant de noter que toutes les personnes qui ont présenté un exposé aujourd'hui sont des femmes. Je salue également la présence de l'Ambassadrice Adela Raz, Représentante permanente de l'Afghanistan, à cette réunion.

Nous continuons à suivre de près et avec beaucoup d'intérêt la situation en Afghanistan, et nous tenons à réaffirmer notre appui au processus de paix inclusif dirigé et contrôlé par les Afghans et à la résolution 2513 (2020), qui a établi les bases de la recherche d'une paix à long terme pour le pays.

Nous nous félicitons des récentes évolutions positives sur le plan politique. Il est encourageant de voir l'esprit de compromis dont ont fait preuve le Président Ghani et M. Abdullah pour parvenir à l'accord du 17 mai. Nous relevons les efforts constants déployés pour promouvoir la participation des femmes à divers aspects du processus de paix, notamment en faisant en sorte que l'équipe de négociation soit composée à près de 20 % de femmes.

Dans le même temps, le Viet Nam reste préoccupé par la situation en matière de sécurité. Bien que le nombre d'atteintes à la sécurité et de victimes civiles ait diminué par rapport à la période précédente, la situation sur le terrain reste très fragile. Nous condamnons vigoureusement la poursuite des attaques par les Taliban et d'autres groupes terroristes. La propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) et ses répercussions sur la sécurité, la consolidation de la paix et le développement socioéconomique du pays nous inquiètent également, tout comme la criminalité transnationale et le trafic de drogue, qui sont des questions très préoccupantes qui menacent la sécurité.

Qu'il me soit permis de souligner les trois grands points suivants.

Premièrement, le plus important à présent est de faire avancer la mise en œuvre de la résolution 2513 (2020), notamment avec l'ouverture des négociations entre Afghans. Il est primordial que les pourparlers commencent le plus tôt possible, avec comme premier objectif un cessez-le-feu permanent. Nous saluons les efforts de l'ONU, de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et des autres parties prenantes pour faciliter les négociations. À cet égard, il est encourageant d'entendre que des pourparlers de paix pourraient avoir lieu dans les semaines à venir à Doha. Nous comptons également voir une participation active et renforcée des femmes dans ce processus.

Deuxièmement, parallèlement aux pourparlers de paix, il est absolument capital d'améliorer la situation en matière de sécurité. Malgré l'accord sur une réduction de la violence dans tout le pays, les Taliban ont mené des attaques contre la population afghane, dont beaucoup de femmes et d'enfants. Nous sommes extrêmement préoccupés de constater qu'au cours des sept derniers jours, les Taliban ont perpétré 422 attaques dans 32 provinces et tué 291 membres du personnel de sécurité afghan. Cette escalade de la violence intervient quelques jours seulement après que les Taliban ont annoncé un cessez-le-feu de trois jours, le 23 mai. Pendant ce temps, le personnel de santé fait les frais des mauvaises conditions de sécurité. Étant donné que la menace de la COVID-19 persiste, le Viet Nam exhorte une nouvelle fois toutes les parties à répondre à l'appel du Secrétaire général à cesser les combats, à ne plus prendre les civils et les biens civils pour cible, et à permettre un accès sans entrave aux services humanitaires et de santé.

Troisièmement, la situation économique et humanitaire en Afghanistan continue de se heurter à de nombreux obstacles du fait du conflit en cours, de l'impact de la COVID-19 et des catastrophes naturelles. La paix et la stabilité à long terme passent par un développement économique solide et des moyens de subsistance durables pour la population. Le Viet Nam reconnaît les efforts du Gouvernement pour faire progresser le développement socioéconomique et lutter contre la pandémie de la COVID-19. Nous appelons la communauté internationale à continuer d'aider l'Afghanistan à combattre la pauvreté, à stimuler la reconstruction après le conflit et à surmonter les difficultés liées à la COVID-19 et aux changements climatiques. Nous demandons également aux partenaires internationaux, ainsi qu'à la MANUA et aux organismes compétents des Nations Unies, de continuer à fournir un appui technique aux autorités afghanes dans la lutte contre la criminalité transfrontalière et le trafic de drogue. Nous voudrions également souligner l'importance d'améliorer la protection des groupes vulnérables, en particulier les femmes, les enfants et les personnes handicapées.

En guise de conclusion, le Viet Nam réaffirme une fois de plus son soutien total à la MANUA et à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, ainsi qu'aux efforts pour instaurer la paix, la stabilité et le développement dans le pays.
